TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE

C.A.BEGLAIS

REGLEMENT 2026

ARTICLE 1

Le CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS Tennis de Table (CAB TT) organise les **13 et 14 juin 2026** un tournoi **National cat.B** homologué **(Complexe Duhourquet – Rue Marcel Sembat à Bègles 33130**) ouvert aux licenciés FFTT.

ARTICLE 2

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFTT saison 25-26 « compétitions ou dirigeants », seuls les tableaux 2 et 9 sont ouverts aux licences loisirs.
Tous les tableaux sont mixtes à l'exception du tableau 14 (Dames)
16 tableaux sont prévus :

SAMEDI 13 JUIN 2026

Tableau 1 : Jeunes (poussin à minime) max. 799 points
Tableau 2 : Jeunes (poussin à minime) (licences loisirs seules)
Tableau 3 : Simples jusqu' à 1399 points
Tableau 4 : Simples jusqu' à 899 points
Tableau 5 : Simples jusqu' à 1599 points
Tableau 6 : Toutes catégories « Handicap » (consolante si l' horaire le permet)
Tableau 7 : Simples jusqu' à 1099 points
Tableau 8 : Simples jusqu' à Numéroté 300
Tableau 9 : Simples jusqu' à 599 points (licences compétitions et loisirs)

DIMANCHE 14 JUIN 2026

Tableau 10 : Simples jusqu' à 1199 points
Tableau 11 : Simples jusqu' à Non numéroté
Tableau 12 : Simples jusqu'à 999 points
Tableau 13 : Simples jusqu' à 1799 points
Tableau 14 : Toutes catégories DAMES
Tableau 15 : Simples Toutes catégories
Tableau 16 : Doubles (somme des points < 3800 pts)

ARTICLE 3

Tableaux 1& 2 Jeunes: lots attribués à chaque vainqueur par catégories d'âge

Le tournoi sera doté de plus de **4800 € de lots** pour les divers tableaux, dont **2 300 € en espèces**

Remarques : Détails de la dotation voir l'affiche du tournoi

ARTICLE 4

Les épreuves se dérouleront de la façon suivante :
Poules de 3 ou 4 joueurs si le nombre d'engagés est différent d'un multiple de 3
2 qualifiés par poule puis tableau à élimination directe
Maximum 3 tableaux par joueur le même jour (hors doubles).

Les balles de type plastiques (homologuée ITTF) sont fournies par le club.

Les parties se dérouleront au meilleur des cinq manches autant dans les poules que dans les tableaux à élimination directe.
La compétition se déroulera sur au moins 24 tables.
Les joueurs seront tenus de présenter leur licence traditionnelle portant la mention « Certificat médical présenté » ou seront munis d'un certificat médical récent autorisant la pratique du Tennis de table « en compétition ».
Les féminines peuvent participer aux tableaux messieurs en respectant les nombres de points des tableaux.
Respect des règles sanitaires : Tous les participants seront tenu au respect des règles sanitaires légales à la date du tournoi

ARTICLE 5

Les inscriptions et le paiement des droits d'engagement se font sur le **site « HelloAsso » et sont fixés à 7€ par tableau 1 et 2 puis à 8€ pour les autres tableaux.** Les inscriptions prises autrement que par HelloAsso sont fixés à 10 € par tableau. **Tableau 14 Dames gratuit**.

https://www.helloasso.com/associations/club-athletique-beglais/evenements/tournoi-national-b-tennis-de-table-ca-beglais-20265

Possibilité d'inscriptions par mail à adresser à : tennisdetable@cabeglais.fr ou au tél : 0608554066 Florian ou 0645549404 Nathaniel et devront parvenir le 11 Juin au plus tard.
Inscriptions sur place possible jusqu'à 1h30 avant le début du tableau dans la mesure des places disponibles. Arrêt du pointage 15 mn avant le début du tableau, tous les joueurs absent à l'issue du pointage ne pourront participer.

ARTICLE 6

Horaire des tableaux :

SAMEDI 13 JUIN

Tableau 1 :	9h30	Tableau 2 :	9h30
Tableau 3 :	10h15	Tableau 4 :	11h15
Tableau 5:	12h30	Tableau 6 :	13h30
Tableau 7 :	14h30	Tableau 8 :	16h30
Tableau 9 :	17h30		

DIMANCHE 14 JUIN

Tableau 10 :	09h00	Tableau 11 :	10h00
Tableau 12 :	11h00	Tableau 13 :	12h00
Tableau 14 :	13h00	Tableau 15 :	14h00
Tableau 16 :	15h00		

Aucune interruption de jeu n'est prévue. Une buvette avec sandwichs et boissons sera à la disposition des compétiteurs pendant toute la durée de la compétition.

ARTICLE 7
Une tenue sportive et correcte sera exigée pour chaque participant(e).
Le port de chaussures de sport sera obligatoire pour toute personne, quelle que soit sa fonction, se trouvant dans les aires de jeu.

Tout comportement antisportif entraînera l'exclusion immédiate du fautif.

ARTICLE 8
Les fonctions d'arbitres seront assurées par les joueurs.

Les arbitres seront responsables de la tenue des fiches de partie qu'ils devront ramener à la table du Juge Arbitre le plus rapidement possible à la fin de chaque partie.

En cas de besoin, le Juge Arbitre pourra faire appel à n'importe quel joueur pour arbitrer une partie.
Le Juge Arbitre se réserve la possibilité d'annuler ou de regrouper des tableaux si le nombre d'engagés s'avère insuffisant

ARTICLE 9
Le tirage au sort des tableaux aura lieu le jour du tableau, **15 minutes** avant l'heure de début des tableaux, en fonction des joueurs présents par le **JA3 de l'épreuve.**

ARTICLE 10
Le club organisateur décline toute responsabilité sur les vols ou pertes dont pourraient être victimes les joueurs, joueuses et spectateurs.
En cas d'accident, les compétiteurs sont couverts par l'assurance FFTT de leur licence.
Dans tous les cas de dégradation volontaire, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en sera l'auteur.

ARTICLE 11
En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

ARTICLE 12
Pour tout ce qui aurait pu être omis dans ce règlement, il sera fait appel au règlement de la F.F.T.T.
En cas de litige non traité par les articles précédents, le président du CAB Tennis de Table prendra toute décision nécessaire.
Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement que les organisateurs se réservent le droit de modifier si nécessaire.
En cas d'écart entre ce règlement et les affiches du tournoi, c'est le règlement qui prévaudra.

ARTICLE 13
Les informations sur le formulaire d'inscription sont issues, de données FFTT.
Les données, tel que l'adresse email (obligatoire) et le numéro de téléphone, seront utilisées par CABTT pour l'inscription des joueurs et la communication liée au tournoi national du CABTT. Ces données seront conservées maximum 18 mois.
Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant par mail à **tennisdetable@cabeglais.fr.**

ARTICLE 14
Dans le cadre du tournoi national, CABTT, utilisera, exploitera et diffusera les images de la compétition auprès de ses différents publics, notamment sur des systèmes de toute forme et sur tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, pour une durée de dix ans, intégralement ou par extraits.
Tout joueur ne souhaitant pas l'exploitation des images le concernant, pourra adresser un mail avant le début de la compétition à **tennisdetable@cabeglais.fr.**